Séance du 19.09.2016

Listes déposées pour l'élection du Conseil communal

Le CC examine les listes déposées pour l'élection du Conseil communal pour la période législative 2017-2020.

Listes déposées pour l'élection du juge

Une seule liste ayant été déposée pour l'élection du juge de commune, la candidate de cette liste, Mme Valérie Savioz-Viaccoz, est élue sans scrutin (élection tacite), conformément à la loi sur les droits politiques /art. 205 al.1 LcDP).

<u>Listes déposées pour l'élection du vice-juge</u>

Le CC constate qu'aucune liste n'a été déposée pour l'élection du vice-juge de commune pour la période législative 2017-2020.

Ainsi donc, les citoyens peuvent voter pour toute personne éligible. Chaque citoyen dispose d'un suffrage. Est élue la personne qui obtient le plus grand nombre de suffrages (majorité relative).

Séance du 29.09.2016

Subventions énergie

En vertu du règlement communal relatif aux mesures d'encouragement pour l'utilisation rationnelle de l'énergie et pour la promotion des énergies renouvelables, le CC décide d'attribuer 10 subventions pour un montant total de Fr. 111'806.20.

Mise en place du cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière

Sur la base de la loi fédérale sur la géoinformation du 05.10.2007 et sa loi d'application cantonale du 10.03.2016, le canton est obligé d'introduire jusqu'à fin 2019 le cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière (cadastre RDPPF).

L'objectif de ce cadastre est l'information fiable de l'utilisateur sur les restrictions de droit public à la propriété foncière qui sont en vigueur à l'aide d'internet. Ces restrictions comprennent, par exemple, les plans d'affectation de zone avec les règlements, les plans de quartier, le cadastre forestier, les zones de protection des eaux souterraines et les plans d'alignement.

Le CC décide de nommer le bureau Blanc & Schmid SA comme correspondant SIG/géodonnées pour la commune d'Ayent.

Séance du 13.10.2016

<u>Délivrance d'une autorisation d'exploiter</u>

Conformément à la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées (LHR), le CC délivre une autorisation d'exploiter à Mme Anna Onipko – Chalet Corvus (prestations d'hébergement).

Engagement de personnel

En remplacement de M. Raphy Savioz, le CC décide d'engager Mme Rachel Vuagniaux comme collaboratrice au service technique pour un taux d'activité de 60 %.

Adjudication de travaux

Le CC attribue les travaux de génie-civil suivants :

Eau potable

- Rue de l'Eglise, St-Romain : Christian Jean pour le montant de Fr. 17'334.00 TTC.
- Route de Saxonne, St-Romain : Christian Jean pour le montant de Fr. 21'924.00 TTC.

Egouts

- Rue du Fohon, Blignou : Aymon SA pour le montant de Fr. 9'374.40 TTC.
- Route des Audannes, Anzère : Aymon SA pour le montant de Fr. 21'924.00 TTC.
- Argnou: Christian Jean pour le montant de Fr. 14'784.10 TTC.
- La Clayette, St-Romain: Christian Jean pour le montant de Fr. 82'675.55 TTC.

Toutes ces offres sont les plus avantageuses.

Séance du 17.10.2016

Listes déposées pour l'élection du Conseil général

223	1	Elections communales 2016 : listes déposées pour l'élection
		du Conseil général
Admin	100.10	Votations, élections

Le CC examine les listes déposées pour l'élection du Conseil général pour la période législative 2017-2020.

Séance du 18.10.2016

Listes déposées pour l'élection du Président

Le CC examine les listes déposées pour l'élection du Président pour la période législative 2017-2020.

Listes déposées pour l'élection du Vice-président

Le CC constate qu'une seule liste a été déposée. Ainsi donc, la candidate de cette liste, Mme Nicole Jollien est élue sans scrutin (élection tacite), conformément à la loi sur les droits politiques (art. 205 al. 1 LcDP).